

**MASTER 2
DUI**

Développement Urbain intégré

2024-2025

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Parcours en Alternance

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Nous vous recevons avec enthousiasme dans l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. L'École d'urbanisme de Paris (EUP) vous offre une formation opérationnelle pour agir dans un contexte national et global de transformations écologiques, sociales, économiques et politiques qui exigent de renouveler la conception et la pratique des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans ce contexte, vous serez invitée-e à découvrir une grande diversité de thématiques et de manières de faire. L'ensemble des dispositifs pédagogiques de l'EUP vous permet de vous ouvrir à des points de vue différents, de vous confronter à des contradictions et de développer vos capacités d'argumentation et de coopération avec une pluralité d'interlocuteurs et d'interlocutrices. Notre école défend ainsi le pluralisme comme un mode de coexistence entre des approches qui peuvent être convergentes ou antagoniques.

Le but de l'EUP est donc de vous offrir un ensemble complet de formations couvrant de nombreux domaines vous permettant d'acquérir des compétences pour différentes situations de votre carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignantes-chercheuses et de praticien-nes, reconnues aussi bien nationalement qu'internationalement, vous ouvriront des horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que des domaines d'application. Ils et elles mettent à votre disposition un éventail d'expériences et de ressources dont vous devez tirer parti, grâce à leurs réseaux scientifiques et leurs partenariats avec des administrations, des collectivités locales, des entreprises ou des associations. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est à votre écoute pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus. Les étudiant-es de l'EUP bénéficient également de tous les services généraux des deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, dont relève l'école. Plusieurs associations animent une riche vie étudiante à l'EUP et le réseau des anciens et anciennes constitue une plateforme importante pour accéder à des opportunités professionnelles.

Dans ce livret, vous trouverez de multiples informations sur l'organisation de votre vie d'étudiant-e dans un environnement particulièrement foisonnant pour étudier les questions urbaines et d'aménagement. L'École d'urbanisme de Paris est installée sur le Campus Descartes où sont présents de nombreux organismes d'enseignement et de recherche qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse, notamment les trois laboratoires associés à l'école, le Lab'Urba, le Latts et le LVMT, et au-delà l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, l'École des Ponts Paristech, ainsi que plusieurs autres laboratoires, départements universitaires et écoles d'ingénieurs.

Cette année sera un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel passionnant et enthousiasmant. Vous allez pouvoir agir en future professionnelle soucieux-se de notre institution commune, des personnes qui la font vivre. Les étudiant-es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2024-2025.

Jérôme Monnet et Arnaud Passalacqua, Co-directeurs de l'École d'Urbanisme de Paris

SOMMAIRE

L'École d'Urbanisme de Paris	3
1 Le Master Urbanisme et Aménagement	4
1.1 Présentation des parcours.....	6
1.2 Débouchés professionnels.....	11
1.3 Calendrier de l'année 2024-2025	12
1.4 Déroulement de l'année.....	13
1.5 Modalités de validation	13
1.6 Les activités communes de la mention	13
1.7 Programme des activités communes du S3.....	15
1.8 La Chaire « Aménager le Grand Paris ».....	21
1.9 Mobilités internationales.....	23
1.10 Stage et mémoire en Master 2.....	25
1.11 Présentation des activités	26
2 Master 2 DUI – Développement Urbain Intégré : stratégies et projets	27
2.1 Présentation du parcours.....	28
2.2 Organisation des enseignements.....	29
2.3 Description des modules.....	35
3 Informations générales	38
3.1 Équipe enseignante	39
3.2 Équipe administrative.....	44
3.3 Vie étudiante – informations pratiques.....	45
3.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles.....	49
3.5 Venir à l'EUP	52

L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU - Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenüe, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech —, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

MASTER

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

École d'Urbanisme de Paris

2024-2025

Responsables du Master :

Hélène DANG VU (helene.dang-vu@univ-eiffel.fr)

Clément ORILLARD (clement.orillard@u-pec.fr)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master en Urbanisme et Aménagement offre une formation complète, fondée sur une **transversalité d'approches disciplinaires complémentaires**, et sur une **expertise en matière de compétences requises**, aussi bien aujourd'hui qu'à un horizon de vingt ans, dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'accompagnement des dynamiques territoriales, ainsi que dans la recherche en ces domaines.

Ce cursus donne aux étudiant·es en formation initiale et continue les moyens de répondre de façon pertinente et innovante à la mutation des enjeux urbains, contemporains et à venir.

Un ensemble d'enseignements formant un « **socle de savoirs et savoir-faire en urbanisme et aménagement** » est dispensé en première année tandis que des **parcours d'approfondissement professionnel**, ainsi qu'une Voie Recherche, sont proposés en deuxième année.

Ce Master aux fortes connotations interdisciplinaires s'adresse à des **étudiant·es issues de formations diverses** (administration, anthropologie, architecture, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, sociologie, science politique, sciences de l'ingénieur, etc.). Il propose des formes pédagogiques variées (cours, ateliers, mémoires, stages, pratique du terrain, travaux individuels et collectifs...) et implique un **important investissement des étudiant·es** dans leur formation.

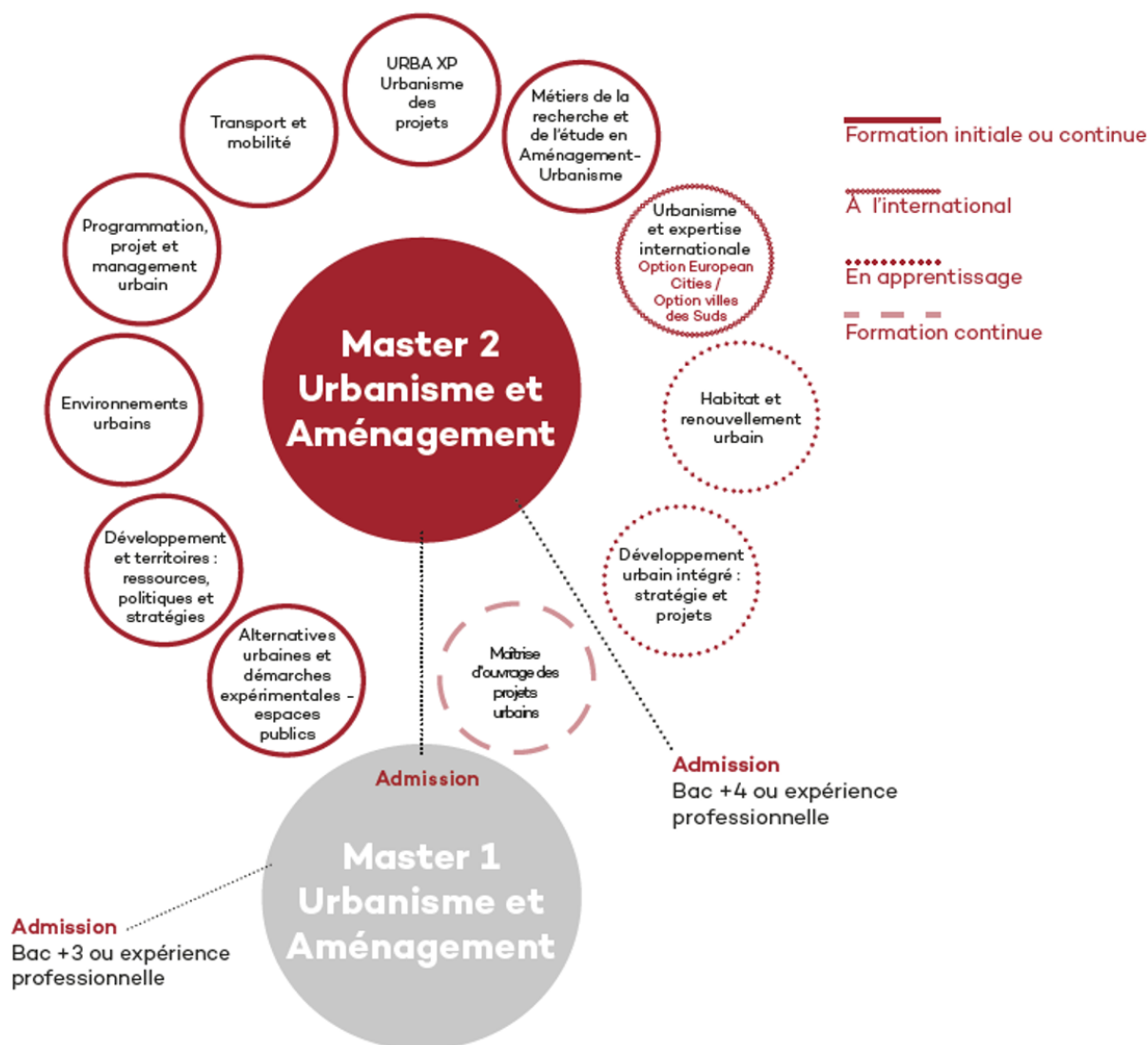


© EUP. © EUP. © EUP/Campus numérique, Université Gustave Eiffel.

1.1 PRÉSENTATION DES PARCOURS

LA PREMIERE ANNEE (M1) vise à l'acquisition d'un **socle commun de savoirs et de savoir-faire** propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Elle s'adresse à des étudiant-es d'origines disciplinaires et géographiques variées.

EN SECONDE ANNEE (M2) l'étudiant-e doit choisir un **parcours d'approfondissement** parmi les neuf proposés.



Les parcours « quadrillent » le champ de l'urbanisme et de l'aménagement de façon relativement complète. Ils doivent permettre à tous et toutes les étudiant-es ayant complété un master 1 dans ce domaine de trouver un prolongement. C'est en ce sens que ce master se veut un diplôme de référence dans le champ de l'urbanisme. Les parcours correspondent à certains débouchés professionnels spécifiques, mais le découpage adopté

et les intitulés ne doivent pas faire oublier que les compétences du domaine de l'urbanisme demeurent aussi transversales.

Par ailleurs, ils sont adossés à la recherche universitaire, et à ce titre sont également définis en fonction des équipes d'enseignant·es-chercheur·euses porteuses des différentes thématiques.

Au sein de chaque parcours, les modalités pédagogiques sont diversifiées, alternant savoirs fondamentaux et savoirs appliqués, travaux pratiques et dirigés individuels ou en groupes, autour d'exercices aux pédagogies complémentaires : réflexion personnelle problématisée (mémoire), élaboration d'une réponse à une commande professionnelle, mise en situation (de controverses, de démarches collaboratives, de réponse à un appel d'offre, etc.), apprentissages méthodologique.

PARCOURS AUDE

ALTERNATIVES URBAINES ET DEMARCHES EXPERIMENTALES – ESPACES PUBLICS

Centré sur les espaces publics — leur programmation, leur conception, leur gestion, leurs usages — ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme en s'intéressant tout particulièrement aux conditions permettant aux habitant·es de se ré-approprier leurs espaces. Le parcours AUDE-EP met l'accent sur les démarches alternatives et les expérimentations, à la fois par les thématiques de ses enseignements (analyse de processus et de cas expérimentaux) et par sa pédagogie, fondée sur le travail collaboratif et les expérimentations collectives.

Responsables : Gwendal SIMON

PARCOURS DETER

DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES : RESSOURCES, POLITIQUES ET STRATEGIES

Ce parcours souhaite fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes le plus souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse des dynamiques sociales, économiques et environnementales des territoires, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.). Il permet d'analyser comment les acteurs mobilisent et organisent les ressources à disposition dans leurs territoires : ressource foncière, infrastructures et services qui leur sont associés, fonctions économiques, innovation et nouvelles formes de création de valeur territoriale, et ce à différentes échelles.

Responsables : Emre KORSU

PARCOURS DUI (ALTERNANCE)

DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE : STRATEGIES ET PROJETS

Ce parcours forme de futures professionnelles au développement urbain intégré, nouveau défi de l'action urbaine publique et privée. Comment conduire le renouvellement des espaces urbains dans un contexte d'austérité des finances publiques, de transformations des enjeux des villes et de mutations des rapports entre espaces et sociétés ? Cet objectif interpelle la capacité des professionnelles à appréhender les transitions territoriales et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnelles à ces nouveaux contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences. Dans cet objectif, ce parcours, en alternance, est fondé sur une pédagogie qui articule savoirs universitaires et démarches de recherche avec problèmes de la pratique et expériences professionnelles. Ce dispositif place les étudiant-es dans une posture proactive et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

Responsable : Claire ARAGAU – Yoan MIOT

PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Face aux changements globaux, ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement avec une approche résolue à faire face aux enjeux environnementaux et écologiques contemporains à différentes échelles. Le parti-pris pédagogique est de former des professionnel-le.s capables d'analyser et/ou d'intervenir sur les territoires anthropisés et notamment urbains en ayant une connaissance scientifique interdisciplinaire et appliquée de ces enjeux : cours thématiques fondamentaux et d'approfondissement alternent avec des études de cas opérationnelles, des approches critiques et des retours d'expérience professionnels.

Responsables : Ana Cristina Torres

PARCOURS HRU (APPRENTISSAGE)

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Ce parcours a pour objectif de former des urbanistes qui seront de jeunes professionnelles de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat et du renouvellement urbain. La diversité des métiers et des milieux professionnels, représentée par les lieux d'apprentissage en entreprise ou dans des collectivités locales, permet avec l'appui des enseignements universitaires de constituer une culture commune du champ de l'habitat, matière première fondamentale de la fabrication et de la gestion des villes. Ce parcours est exclusivement proposé en apprentissage.

Responsables : Claire CARRIOU – Françoise NAVARRE (S3) – Camille GARDESSE (S4)

PARCOURS PROMU

PROGRAMMATION, PROJET ET MANAGEMENT URBAIN

Ce parcours forme aux activités de la production de la ville (de la programmation à la réalisation des projets) préparant à des carrières publiques et/ou privées évoluant entre des postes correspondant à des missions différentes en matière de définition et de conduite de projets urbains. Il s'appuie sur un lien fort avec les acteurs et les professionnel·les de l'aménagement à travers les enseignant·es, les thématiques abordées, les ateliers de mise en situation professionnelle correspondant à des commandes réelles.

Responsables : Joël IDT

PARCOURS RECH

METIERS DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉTUDE EN AMÉNAGEMENT-URBANISME

Cette création de parcours de M2 en 2024-2025 reprend pour partie la trame de l'ancienne Voie Recherche de l'EUP en la formalisant en tant que Parcours de M2 de plein droit. Elle vise à former les étudiants à l'exercice de la recherche et aux métiers de l'étude, de manière à la fois individuelle et collective, en articulation avec les autres M2 de l'École. Un pan dédié de la formation visera en complément de l'acquisition de ces compétences la connaissance des mondes professionnels de la recherche et de l'étude, en commençant par le riche environnement de la cité Descartes.

Responsables : Laurent COUDROY

PARCOURS TM (PARCOURS MUTUALISE EUP-ÉCOLE DES PONTS PARISTECH)

TRANSPORT ET MOBILITE

Ce parcours s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et l'École des Ponts ParisTech. Il s'inscrit dans les deux mentions portées par ces institutions : la mention Urbanisme et Aménagement (URA) et la mention Transport, Mobilités, Réseaux (TMR).

Il a pour objectif de donner aux étudiant·es les connaissances pluridisciplinaires indispensables dans le domaine du transport, de l'aménagement et de la mobilité des personnes et des marchandises à différentes échelles des territoires, s'adossant sur les contextes français, européen et international. Son ambition est de former des professionnel·les et des chercheurs et chercheuses à une formulation prospective des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités, et à leur traitement, en articulant les dimensions politiques, économiques, sociales, organisationnelles, techniques.

Ouvert à tout·e étudiant·e titulaire d'un M1 et à tout·e élève ingénieur·e de troisième année, dont les formations d'origine permettent d'aborder les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, ce parcours s'appuie sur une articulation forte entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines.

Responsable EUP : Philippe Poinot

Responsable École des Ponts ParisTech : Emeric FORTIN

PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE

Ce parcours offre une formation en urbanisme à l'international : il vise à former les personnes se destinant à travailler à l'étranger ou dans des institutions et structures internationales. Il propose d'acquérir une expertise sur les questions urbaines en Europe ou dans les pays du Sud/pays émergents. Il accueille des étudiant·s du monde entier, ce qui permet d'enrichir les échanges au sein de la formation.

Ce parcours comprenant une part importante d'enseignements en anglais repose sur une étroite collaboration avec des universités étrangères et des structures et agences internationales. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiant·es aux évolutions et enjeux de la métropolisation et de la globalisation, de les doter de capacités d'analyse et de comparaison des villes mondialisées. Les étudiant·es y acquièrent les compétences et savoir-faire professionnels fondamentaux de l'urbanisme, ici orientés vers les structures, politiques et projets internationaux.

Ce parcours valorise la mobilité, stage ou deuxième semestre (S4 du Master) à l'étranger.

LE PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE EST ORGANISE EN DEUX OPTIONS :

- European Cities (entièrement en anglais).

Responsable : Christine LELÉVRIER et Maylis DESROUSSEAU

- Villes des Suds.

Responsable : Claire SIMONNEAU

PARCOURS URBA XP

URBANISME DE PROJETS

Une formation orientée par « la demande » : une pédagogie centrée sur les ateliers de pratique et toutes les autres formes de production concrète des étudiant·es, en définissant le programme d'interventions professorales (fondamentaux) ou expertes en fonction des besoins rencontrés au cours des activités.

Un parcours organisé autour d'un groupe projet d'une quinzaine d'étudiant·es encadrés par cinq à six enseignant·es tout au long de l'année avec une attention à l'acquisition et l'évaluation progressive par les étudiant·es de compétences en situation professionnelle. Le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion de mutations urbaines.

Responsables : Anne PÉTILLOT - Martin VANIER

1.2 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés.

ÉTUDES URBAINES

Ces professions renvoient aux compétences d'aide à la décision. Les urbanistes formés dans ce champ travaillent pour la plupart : soit dans des organismes privés ou associatifs (bureaux d'études, agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie, agences de développement économique, etc.), soit dans des organismes parapublics ou publics (services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, services de l'État comme les services de l'aménagement du territoire, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale de l'habitat...).

PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBAINE

Ces professions accompagnent et anticipent les politiques urbaines et leur mise en œuvre dans la durée. Les compétences requises portent sur la capacité à entretenir l'interface entre les décideur-euses politiques (élu-es, représentant-es de l'État) et les équipes d'étude, de gestion et de montage de projet.

DEMARCHES DE PROJET URBAIN

Ces professions passent par la maîtrise des différentes étapes de définition et de mise en œuvre des projets urbains. Les compétences visées dans ce champ sont liées à la capacité d'élaborer et de faire émerger un projet urbain, de définir ses grands objectifs (programmation), de concevoir son organisation spatiale (composition urbaine) et sociale (prise en compte des usages) à partir de démarches concertées.

GESTION URBAINE

Ces professions procèdent de l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de la ville et de ses différentes composantes (logement, notamment social ; réseaux, notamment de transport ; espace public ; environnement ou paysages). Les services des collectivités territoriales et des intercommunalités, les établissements publics, les organismes d'habitat social, les autorités organisatrices de transport et les opérateurs sont les secteurs d'accueil de ces métiers. Les professionnel·les s'insèrent alors au sein des services techniques, d'urbanisme, du foncier et de l'habitat, secrétariat général, etc. des collectivités territoriales.

Ces grands blocs de compétences et savoir-faire ne sont pas réductibles à des secteurs d'intervention (espaces publics, transport, logement) même si ceux-ci peuvent constituer des domaines d'apprentissage complets. De même que l'urbaniste doit faire le lien entre des domaines que l'action publique tend souvent à segmenter, il ou elle fera souvent au cours de sa carrière des allers-retours entre ces différents types d'activités et méthodologies.

Dans cette perspective, le champ de l'urbanisme ne peut être découpé de façon trop rigoureuse. Sa compréhension comme champ professionnel et intellectuel intégré est un objectif important de ce Master.

1.3 CALENDRIER DE L'ANNÉE 2024-2025

Septembre 2024	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024	Janvier 2025	Février 2025
1 Di	1 Ma	1 Ve Toussaint	1 Di	1	1 Sa
2 Lu	2 Me	2 Sa	2 Lu	2 Je REPRISE DES COURS	2 Di
3 Ma	3 Je	3 Di	3 Ma	3 Ve	3 Lu S18
4 Me	4 Ve	4 Lu	4 Me	4 Sa	4 Ma
5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Je	5 Di	5 Me
6 Ve	6 Di	6 Me	6 Ve	6 Lu Épiphanie S14	6 Je
7 Sa	7 Lu Début des cours Semestre 3 S1	7 Je	7 Sa	7 Ma	7 Ve
8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Di	8 Me	8 Sa
9 Lu RENTREE DJI 37	9 Me	9 Sa	9 Lu	9 Je	9 Di
10 Ma	10 Je	10 Di	10 Ma	10 Ve	10 Lu S19
11 Me	11 Ve	11 Lu Armistice S6	11 Me	11 Sa	11 Ma
12 Je	12 Sa	12 Ma	12 Je	12 Di	12 Me
13 Ve	13 Di	13 Me	13 Ve	13 Lu	13 Je S15
14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Sa	14 Ma	14 Ve
15 Di	15 Ma	15 Ve	15 Di	15 Me	15 Sa
16 Lu RENTREE HRU / URSA XP / TM 38	16 Me	16 Sa	16 Lu	16 Je	16 Di
17 Ma	17 Je	17 Di	17 Ma	17 Ve	17 Lu S20
18 Me	18 Ve	18 Lu	18 Me	18 Sa	18 Ma
19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Je	19 Di	19 Me
20 Ve	20 Di	20 Me	20 Ve	20 Lu	20 Je S16
21 Sa	21 Lu	21 Je	21 Sa	21 Ma	21 Ve
22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Di	22 Me	22 Sa
23 Lu RENTREE M2	23 Me	23 Sa	23	23 Je	23 Di
24 Ma	24 Je	24 Di	24	24 Ve	24 Lu S21
25 Me	25 Ve	25 Lu	25	25 Sa	25 Ma
26 Je	26 Sa	26 Ma	26	26 Di	26 Me
27 Ve	27 Di Passage à l'heure d'hiver	27 Me	27	27 Lu	27 Je S17
28 Sa	28 Lu	28 Je	28	28 Ma	28 Ve
29 Di	29 Ma	29 Ve	29	29 Me	
30 Lu ACTIVITE COMMUNES 40	30 Me	30 Sa	30	30 Je	
	31 Je		31	31 Ve	

Informations sans garantie

Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025
1 Sa	1 Ma	1 Je Fête du Travail	1 Di	1 Ma	1 Ve
2 Di	2 Me	2 Ve	2 Lu	2 Me	2 Sa
3 Lu S22	3 Je	3 Sa	3 Ma	3 Je	3 Di
4 Ma	4 Ve	4 Di	4 Me	4 Ve	4 Lu 32
5 Me	5 Sa	5 Lu	5 Je	5 Sa	5 Ma
6 Je	6 Di	6 Ma	6 Ve	6 Di	6 Me
7 Ve	7 Lu	7 Me	7 Sa	7 Lu	7 Je S40
8 Sa	8 Ma	8 Je Fête de la Victoire	8 Di Pentecôte	8 Ma	8 Ve
9 Di	9 Me	9 Ve	9 Lu Lundi de Pentecôte S36	9 Me	9 Sa
10 Lu S23	10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Je	10 Di
11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me	11 Ve	11 Lu 33
12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je	12 Sa	12 Ma
13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Di	13 Me
14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa	14 Lu Fête nationale S41	14 Je
15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di	15 Ma	15 Ve Assomption
16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu	16 Me	16 Sa
17 Lu S24	17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Je	17 Di
18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Ve	18 Lu 34
19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je	19 Sa	19 Ma
20 Je	20 Di Dimanche de Pâques	20 Ma	20 Ve	20 Di	20 Me
21 Ve	21 Lu Lundi de Pâques S29	21 Me	21 Sa	21 Lu	21 Je 30
22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di	22 Ma	22 Ve
23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu	23 Me	23 Sa
24 Lu S25	24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Je	24 Di
25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me	25 Ve	25 Lu 35
26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je	26 Sa	26 Ma
27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Di	27 Me
28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa	28 Lu	28 Je S31
29 Sa	29 Ma	29 Je Ascension	29 Di	29 Ma	29 Ve
30 Di Passage à l'heure d'été	30 Me	30 Sa	30 Lu	30 Me	30 Sa S39
31 Lu S26		31 Sa		31 Je	31 Di

1.4 DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

Le processus d'admission en Master Urbanisme et Aménagement inclut l'inscription au sein d'un parcours.

Les aspects généraux du champ de l'urbanisme ayant été acquis antérieurement, les parcours de spécialisation représentent l'essentiel de l'activité des étudiant·es en M2. Et ce, aussi bien au premier semestre du M2 (s'étendant jusqu'au début du mois d'avril), qu'à travers le stage, ainsi que le mémoire de deuxième année (ou fin d'études), lequel est également soutenu dans le cadre du parcours.

Cependant, il existe des activités transversales suivies par l'ensemble des M2 en formation initiale, voire même par l'ensemble du Master : Semaine de rentrée, Activités communes des premier et second semestres, Journée Grand Paris au mois de janvier.

1.5 MODALITÉS DE VALIDATION

Le premier semestre est validé par un jury. Le jury de fin d'année statue sur les résultats du second semestre et de l'attribution du Master.

Le rattrapage est obligatoire pour les notes d'UE (unité d'enseignement) strictement inférieures à 7/20.

Le rattrapage est facultatif pour les notes d'UE comprises entre 7 et 10/20.

Dans ce cas, l'étudiant·e doit se signaler auprès de la scolarité, qui transmet à l'enseignant·e pour l'organisation de l'épreuve.

L'atelier mené dans chaque parcours, ainsi que le mémoire de première et de seconde année (de recherche ou de fin d'études), ne sont ni compensables ni rattrapables.

1.6 LES ACTIVITÉS COMMUNES DE LA MENTION

PRESENTATION

L'ambition de l'EUP est de participer activement à la transformation des métiers de l'urbanisme en proposant une formation initiale et continue centrée sur les enjeux contemporains et la capacité à relever les défis posés aux villes, aux territoires et à la transformation des espaces. Il s'agit donc de contribuer aux débats et activités relevant de ce champ via la mobilisation des compétences de ses membres dans le cadre de travaux d'expertise collective, l'organisation de rencontres ou de partenariats développés avec les acteurs de ce champ d'action, tant publics que privés.

Les « Activités communes » ont donc pour objectifs pédagogiques de porter les étudiant·es à acquérir des compétences professionnelles pouvant même dépasser le seul champ de l'urbanisme. Il s'agit de modules trans-parcours, au sein desquels les étudiant·es en provenance des différents parcours du Master Urbanisme et Aménagement travaillent en petit groupe autour d'un projet à mener sur une semaine, sous la supervision d'une enseignant·e (les activités proposées sont susceptibles de changer d'une année sur l'autre). La simultanéité des activités sur une semaine doit permettre une transversalité des approches.

Les activités communes visent également à travailler :

- La façon dont les étudiant-es adhèrent à la formation par des activités favorisant l'appui sur les camarades en tant que sources supplémentaires d'apprentissage et d'inspiration.
- Les supports d'enseignement en ajoutant aux dispositifs traditionnels des supports de transfert diversifiés et de qualité (logiciel de simulation, mise en situation, prototypisation collective).

CALENDRIER ET INSCRIPTION

L'équipe pédagogique vous propose plusieurs activités au choix (voir page suivante). Vous ne pourrez participer qu'à une seule activité. Une fiche d'inscription vous sera remise sur laquelle vous hiérarchiserez quatre vœux par ordre de préférence. Dans la mesure du possible, nous essaierons de satisfaire au mieux votre demande.

La présence des étudiant-es est obligatoire pour valider les activités communes, qui participent de l'obtention du diplôme. L'évaluation se fait par validation d'acquis (sans note).

CONTACTS DES ACTIVITES COMMUNES

Responsable pédagogique : Florent LE NÉCHET (florent.le-nechet@univ-eiffel.fr).

Secrétariat pédagogique : Noura BADAOU (noura.badaoui@u-pec.fr)



Activités Communes 2017-2018, "Regarder et retranscrire : approches sensibles et plurielles d'un territoire", référent-es : collectif Sans plus attendre. © École d'Urbanisme de Paris.

1.7 PROGRAMME DES ACTIVITÉS COMMUNES DU S3

DU 30 SEPTEMBRE AU 04 OCTOBRE 2024

AC 1 : LE SON UN OUTIL PLURIEL POUR RACONTER LA VILLE

Référent·e : S. BUTEAU

Langue: Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

- Découvrir et s'appropriier le son comme un outil d'expression et de partage.
- S'exprimer et retranscrire ce que l'on observe via le son.
- Mettre en lumière la richesse et l'histoire d'un quartier via le média sonore

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une première partie de l'activité consacrée à la découverte du micro-enregistreur et du montage sonore (comment choisir les extraits, l'utilisation d'un logiciel de montage, etc.) l'objectif de l'activité est de découvrir comment mobiliser ces compétences pour raconter un territoire. Ainsi, après avoir préparé vos prises de son (recherche sur le quartier, observations, entretiens informels), vous serez amené à récolter une pluralité de sons (micro-trottoir, sons d'ambiance, descriptions, etc.) afin de retranscrire un quartier son histoire passée et actuelle. Suite à vos prises de son un travail de montage sonore sera à réaliser afin de présenter des capsules sonores lors de la restitution collective devant les autres étudiant.e.s.

AC 2 : THE CARING CITY: IMAGINING SPACES FOR SOCIAL INCLUSION THROUGH COLLABORATIVE METHODOLOGIES

Référent : Lauren Dixon

Langue : Anglais

TEACHING OBJECTIVES

- Understanding the theory of urban care and different ways in which planning may be used to mitigate inequality and exclusion
- Thinking about ways to involve non-traditional stakeholders (non-governmental organizations, community groups...) as an urban planner — or institutional actor
- Reflecting critically about how to develop spaces that meet people's different needs in the contemporary city

ACTIVITY SCOPE AND STRUCTURE

Throughout the week we will delve deeper into the model of the caring city. We will start by looking at several examples in the Parisian context and discuss the specific project frameworks in place. We will then focus on the ethical challenges faced when working with marginalized groups and more generally, how to collaborate with actors outside of the planning field. In groups, you will be tasked with analyzing a fictional situation and producing a group presentation (or by other creative means).

The week will be organized as follows:

- Day 1: Introduction to the workshop and icebreakers
- Day 2: Field trip to Les Amarres and keynote presentation

- Day 3 & 4: Each day will start with a themed discussion followed by free time to work in groups
- Day 5: Final debrief in the morning before the restitution and debate in the afternoon

AC 3 - ATELIER D'ECRITURE : L'ECRITURE DES LIEUX

Référents : Joachim Séné et Anne Savelli

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Cette activité contribue à l'acquisition de compétences en matière d'observation, d'écriture et de restitution.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une séance de présentation de la démarche, les étudiants réaliseront plusieurs exercices d'écriture de lieux, en salle et en extérieur, selon des protocoles proposés par l'ouliipo comme par exemple : <http://ouliipo.net/fr/contraintes/a-supposer> (et d'autres). Par l'écriture, les étudiants sont amenés à repenser leurs pratiques d'observation, à se décentrer, et à déployer leur capacité à se projeter dans un futur imaginaire.

Dans un second temps, les étudiants élaboreront ensemble un dispositif de restitution de leurs textes.

AC 4 : RECUPERER L'EAU DE PLUIE POUR ALIMENTER UNE MARE ECOLOGIQUE — OUTIL DE GESTION DE L'EAU ET SOURCE DE BIODIVERSITE

Référent : V. STRANSKY

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Dans dix ans, les besoins en eau douce des humains dépasseront de 40 % ce que la Terre est en mesure de nous fournir. L'espoir que cessent les spirales de la surexploitation et de la pollution, amplifiées par le dérèglement climatique, s'amenuise de jour en jour. Ces constats alarmistes ne doivent cependant pas décourager l'action. L'objectif de cette activité est de faire circuler (à fort débit !) le message que la présence de l'eau sur Terre ne doit plus être considérée comme un bien acquis et définitif, mais qu'au travers de dispositifs simples pouvant être mis en œuvre par tout un chacun, il est possible d'apporter une contribution significative à une gestion de l'eau qui améliore la mise à disposition de cette molécule vitale, aux bienfaits incalculables.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Tirant parti de la présence, à proximité immédiate de l'EUP, du « Jardin Pontanique » (<https://jardin-pontanique.enpc.org/>), l'activité proposée consiste à concevoir et à bâtir, au sein de cet espace, un récupérateur d'eau de pluie pour alimenter une petite mare écologique. Réalisée dans le cadre de l'AC 2023-2024, celle-ci a d'ores-et-déjà commencé à apporter au Jardin Pontanique certains des bienfaits écosystémiques pressentis (comme l'accroissement de la biodiversité propice à la régulation naturelle des « nuisibles »), mais sa taille réduite la rend très sensible à l'irrégularité des apports d'eau de pluie que le dérèglement climatique rend à la fois plus rares, plus espacés dans le temps et, parfois, plus brutaux. L'objectif de cette activité est de « lisser » ces irrégularités en imaginant un dispositif de récupération et de stockage dont la surface de

captation soit au moins double (voire triple) de celle de la mare afin de démultiplier de manière conséquente les apports d'eau, notamment lors de pluies de faible intensité (cas les plus fréquents en Région parisienne).

AC 5 : LA BALADE URBAINE : UNE AUTRE APPROCHE DE LA VILLE ?

Référent : A. DUVAL

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Développée à partir des années 1950 dans le champ urbanistique français, notamment au sein du mouvement situationniste, la balade urbaine a d'abord été pensée comme un outil de contestation de politiques d'aménagement jugées verticales et mortifères. Diffusée par la suite dans d'autres mouvements, elle s'est affirmée comme un moyen privilégié d'approche des dimensions sensibles de l'espace urbain mais aussi des savoirs des habitant.e.s sur leurs lieux de vie. En assistant à une balade urbaine déjà constituée autour de la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse, les étudiant.e.s se familiariseront avec cet outil, avant de s'y confronter en groupes en concevant une sur la problématique et le terrain de leur choix. La restitution à distance, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris, donnera l'occasion de réfléchir aux moyens de représentation d'un cheminement sensible et ouvert dans une salle close avec des contraintes matérielles.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une courte présentation de l'émergence et des pratiques contemporaines de la ballade urbaine dans le champ urbanistique français, une ballade dédiée à la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse sera présentée aux étudiant.e.s le premier jour de l'activité commune. Dans les jours suivants, il sera demandé aux étudiant.e.s de concevoir une ballade urbaine sur la problématique et le terrain de leur choix. Toujours en lien avec les encadrants, par le biais d'échanges quotidiens sur et en dehors du terrain, cette ballade urbaine devra être pensée en lien avec une restitution à distance, de forme libre, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris.

AC 6 : ECRITURE CREATIVE ET IMAGINAIRES URBAINS DES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES

Référent : A. LANDON & G. LACROIX & A.COURMONT

Langue : Français

Partenariat avec le CIPEN de l'Université Gustave Eiffel

CHAIRE
▽ MENAGER
le GRAND
PARIS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Faciliter l'écriture professionnelle grâce à l'écriture créative
Développer la réflexivité sur le fonctionnement et les limites de l'IA
Appréhender les imaginaires et les valeurs de l'IA sur la ville et les métropoles comme le Grand Paris

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité vise à explorer les outils d'intelligence artificielle et les imaginaires urbains qu'ils déploient à partir d'un exercice d'écriture créative. Il s'agit de construire en petits groupes un court récit sur un univers urbain métropolitain utopique ou dystopique à l'aide d'outils d'intelligence artificielle. La narration peut être textuelle et imagée. Un premier temps sera consacré à appréhender différents outils d'intelligence artificielle pour comprendre l'usage des prompts de commandes et les biais et limites de ces outils.

Un deuxième temps sera consacré à travers une série d'exercices à construire un court récit assisté par une IA. Cette partie sera ponctuée de plusieurs temps d'échanges avec l'équipe pédagogique pour analyser les imaginaires urbains déployés par les IA et améliorer l'utilisation de ces outils.

Enfin, un dernier temps sera consacré à préparer une restitution sous forme de petits livrets imprimés.

AC 7 : INITIATION AU DESIGN DE SERVICES

Référent : Anthony Ximenez et Lise Fourdrignier

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

L'objectif de cette activité est d'introduire les étudiants au design thinking. Depuis plusieurs années, ce corpus de méthodes et d'outils redéfinit la manière de faire du projet en urbanisme, en plaçant la question des usages au cœur de stratégies d'amélioration pragmatique des lieux, au bénéfice des habitants et usagers. Le design thinking allie l'observation précise du fonctionnement (et des dysfonctionnements) des espaces de vie quotidienne à des démarches d'idéation créative permettant de proposer de nouveaux services répondant à des besoins concrets. L'enjeu de la représentation graphique la plus appropriée y est déterminant.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

- Lundi : présentation des démarches de design thinking appliquées à la création de services et brief de lancement de l'activité.
- Mardi matin : immersion par groupes sur le campus à la recherche de problématiques d'usages susceptibles d'être solutionnées par le design (mobilité d'un point à un autre du campus, nouveau service à la bibliothèque, programmation innovante pour l'espace vert central...).
- Mardi après-midi : par groupes, brainstorming à partir des idées ayant émergé à partir de l'immersion sur le campus puis sélection guidée d'une idée à développer. Cours de cadrage de la phase d'observation suivante.
- Mercredi matin : nouvelle phase d'observation ciblée sur le campus, en lien avec l'idée sélectionnée le jour précédent.
- Mercredi après-midi : Passage à la programmation concrète d'un service. Brief sur les méthodes de structuration de l'idéation créative et sur les modes de représentation graphique.
- Jeudi : Affinement du projet de service et mise en forme pour la restitution collective.
- Vendredi : finalisation et restitution collective.

AC 8 : URBANISME EN CROQUI

Référent : Hélène Dang Vu

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Cette activité commune d'une semaine propose d'utiliser le croquis comme méthode d'analyse urbaine.

Attention, il ne s'agit pas d'un stage de dessin.

Pas besoin d'être un dessinateur confirmé pour cette activité ; on peut « mal » dessiner.

En revanche, il faut être prêt à crayonner. L'activité est à éviter si le medium vous bloque.

Les compétences visées :

- Apprendre à regarder ;
- Elaborer et mettre en place un protocole d'observation systématique et renouvelable ;
- Rendre compte des ambiances urbaines autrement que par la photo.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

- La semaine débutera par une introduction au croquis urbain et à son utilisation comme moyen d'interprétation des paysages urbains et de leur appropriation par les citoyens. Après une rapide présentation du terrain d'activité (la Gare du Nord), le groupe définira un protocole collectif d'observation.
- Du lundi après-midi au jeudi matin, l'activité se déroulera sur site, à la Gare du Nord. Globalement, les martinées seront consacrées au croquis systématique de l'environnement de la gare et des personnes qui l'utilisent. Des séances de débriefings seront organisées les après-midi dans une brasserie/un café du quartier.
- A partir du jeudi après-midi, le groupe sera à l'EUP, pour préparer la restitution finale : les étudiants réaliseront un collage des différentes esquisses produites afin de produire un rendu sensible de leur esquisse de paysage urbain et prépareront une rapide présentation ppt de leur méthodologie.

AC 9 :- EXPLORING THE GRAND PARIS BY CITY BUS

Référente : **Florine BALLIF**

Langue : English (français si nécessaire)

CHAIRE
AMENAGER
le GRAND
PARIS

OBJECTIVES

Exploring and understanding the landscape of the Paris Region from the bus (operated by the public-owned bus company RATP)

CONTENT

Urban buses are great tools to discover urban spaces, as they are rapid enough to cover great portions of territories, and slow enough to see many details. The bus lines create a sort of "transect" designed in the city fabric. The logics of bus provision is one of urban service, which do not correspond neither to a logic of walking nor touring in the city, but which is no less influential on the perception of the landscape. The bus enables us to see the landscape as a living space, along with the streets, the facades, the public space, and the people. From the bus, one is able to perceive space which gradually unfolds in a movement where the body and all senses are engaged.

Following Perce's intuitions and a sensitive approach for describing the landscape, the activity will focus on a few bus journeys covering parts of the greater Paris area; first with the teacher, then by the students only, for the restitution work. Routes will be chosen together, based on suggestions from the teacher or students.

The final presentation will show the landscape based on bus explorations, calling upon photographic and/or drawing and/or filmic approach, according to the choice of the students.

AC 10 : PERMIS DE CONSTRUIRE ! – ENQUETER ET RESTITUER PAR LE THEATRE

Référent : Yoan Miot et le Collectif X (Arthur Fourcade et Katell Daunis)

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Récolter et produire des connaissances sur un espace et une problématique

Identifier et comprendre les logiques d'action des acteurs de la production urbaine (rôle, stratégies, valeurs, intérêts, ressources, contraintes)

Argumenter, négocier, proposer dans un cadre collectif

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité commune s'inscrit dans une recherche-création sur le développement du logement neuf à l'échelle nationale.

Au cours de la semaine, il s'agira d'enquêter sur les acteurs de la réalisation d'un projet de logements inscrit dans un projet urbain (ZAC Rouget de Lisle) au sein de la ville de Vitry-sur-Seine et de restituer l'enquête sous une forme théâtrale. Pour cela, les étudiants seront accompagnés par Arthur Fourcade et Katell Daunis, comédiens et metteurs en scène d'une compagnie de théâtre, le Collectif X. Cette compagnie mène des enquêtes documentaires et participatives sur des questions urbaines pour développer des formes théâtrales (exemple : <https://www.collectifx.com/permis-de-construire> ; <https://www.collectifx.com/l-affaire-correra> ; <https://www.collectifx.com/villes>).

Le projet se déroule de la manière suivante :

- 2 jours d'enquête sur un permis de construire où les étudiants rencontreront instructeurs des droits de sols, urbanistes de la municipalité, aménageur public, promoteurs, architectes et habitants.
- 2 jours de construction de fiches de rôles-types d'acteurs et écriture d'une courte scène de fiction (20 minutes) partiellement improvisée mettant en débat des enjeux contemporains de la production du logement.
- Restitution finale au sein de l'École d'Urbanisme de Paris et au sein du Festival Mur/Murs de la Ville de Vitry-sur-Seine (le vendredi 4 octobre en fin de journée)

AC 11 : URBAX (SIMULATION INTERACTIVE) : LOGIQUES D'ACTEURS, STRATEGIES ET OUTILS DE L'AMENAGEMENT URBAIN

Référent : Philippe Poinot et Eric Citerne

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

- Comprendre les logiques et les stratégies des acteurs de l'aménagement urbain.
- Comprendre le système de l'aménagement urbain et ses interactions sur les plans foncier, financier et juridique.
- Savoir choisir et utiliser les outils et méthodes applicables pour l'aménagement d'un « quartier durable ».
- Résolution de problèmes et de défis de prise de décisions en situation complexe.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Urbax : simulation d'un processus de mobilisation foncière pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement d'une petite ville.

L'atelier s'appuie sur une mise en situation fictive et orchestrée par des spécialistes du foncier et de l'aménagement. Les étudiant-es interagissent sur le territoire fictif proposé et analysent les résultats de leurs décisions.

Une séance introductive pose les principales références à mobiliser dans le « jeu urbain », les étudiant·es préparent leur « rôle » autour de deux éléments clefs : les acteurs et les outils.

La simulation se déroule ensuite en continu sur une période de deux jours et demi. À l'issue du jeu, un point d'évaluation avec les étudiant·es permet de croiser les apports, de produire une restitution collective et un rapport analytique.

1.8 LA CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant·es et des professionnel·les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

ELLE MENE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur·euses des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris — le Lab'Urba, le LATTIS (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant·es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :
 - Quatre membres fondateurs : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
 - Une douzaine de partenaires associés : Altarea, Eiffage Aménagement, EpaMarne-EpaFrance, Epa Paris-Saclay, Kaufman & Broad, Linkcity, Segro, Sogeprom, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région, l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>

- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

Le label « itinéraire de formation Grand Paris » De la Chaire « Aménager le Grand Paris »



QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINERAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant-es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant-es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et une familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant-e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

Pour obtenir ce label, l'étudiant-e doit :

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :
 - Un cours labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un atelier labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Une activité commune labellisée par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
 - Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :

- Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;
- Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINERAIRE GRAND PARIS » ?

L'étudiant-e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire « Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant-e. à la fin de chaque année universitaire.

COMMENT OBTENIR LE LABEL « ITINERAIRE GRAND PARIS » ?

Les personnes intéressées doivent se manifester auprès du chargé d'animation scientifique de la Chaire (contact@chaire-grandparis.fr) en indiquant les activités suivies au premier et/ou aux second semestre (ainsi que l'enseignant-e référent.e). Une attestation mentionnant ces activités sera éditée en fin de formation, après validation.

1.9 MOBILITÉS INTERNATIONALES

SEMESTRES D'ÉTUDES A L'ÉTRANGER

L'École d'Urbanisme de Paris a de nombreux accords de coopération, signés par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel, avec des universités européennes et dans le monde.

Plusieurs possibilités de départ en Master 1 et Master 2, pour un semestre d'études, s'offrent aux étudiant-es :

- En M1 : au S2 (2e semestre du Master).
- En M2 parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities' et en M2 Métiers de la recherche et de l'étude en Aménagement-Urbanisme : au S4 (4e semestre du Master, i.e. 2e semestre du M2).
- En M2 d'autres parcours ou options : au S3.

Rappel : les formations en apprentissage/alternance ne sont pas concernées.

Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Le projet de mobilité de l'étudiant-e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI).

Les départs en M2 s'organisent :

- **À la rentrée du M2 pour l'option 'European Cities' du Parcours Urbanisme et Expertise internationale et pour le M2 Métiers de la recherche et de l'étude en Aménagement-Urbanisme (départ au S4).**
- **Dès la rentrée du M1 pour les autres parcours (départ au S3).**

DEPART EN M1 (AU S2)

Un projet élaboré en amont de l'admission à l'EUP

Les étudiant-es intéressé-es doivent cocher le cadre dédié dans le dossier de candidature à l'entrée au Master et expliciter leur projet de mobilité d'études dans une lettre de motivation spécifique, à télécharger dans l'onglet dédié sur eCandidat.

Lors de l'admission à l'EUP, **un entretien avec les responsables des RI valide le départ** ; les dossiers administratifs de candidature devront être rendus au plus tard le 1er septembre. À noter qu'une attestation de langue anglaise (pour les universités dispensant des cours en anglais) sera exigée, et qu'elle est fortement recommandée (à défaut, une auto-évaluation) pour les langues d'enseignement des autres universités.

Les étudiant-es de M1 partant à l'étranger au S2 seront dispensé-es de l'obligation de rendre un mémoire. Ils et elles sont invité-es à prendre un cours théorique ou séminaire de recherche dans l'université d'accueil. Tous et toutes rendront aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Universités partenaires pour le M1

▪ **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Berlin (Allemagne), Bucarest (Roumanie), Hambourg (Allemagne), Istanbul (Turquie), Ljubljana (Slovénie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Milan (Italie), Valladolid (Espagne), Venise (Italie), Weimar (Allemagne).

▪ **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Kaslik (Liban), Kōbe (Japon), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Tainan City (Taïwan).

DEPART EN M2 – PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE OPTION ‘EUROPEAN CITIES’ (AU S4)

Les échanges (optionnels) sont ouverts à tous et toutes les étudiant·es entrant en M2 du parcours Urbanisme et Expertise internationale, option ‘European Cities’. Cela vaut pour tous et toutes les étudiant·es, qu’ils et elles aient effectué leur M1 à l’EUP, ou non.

Les départs pour le S4 s’organisent à la prérentrée du M2 avec les responsables du parcours et les responsables des RI. Les étudiant·es sont invité·es à réfléchir à leur projet de mobilité en amont.

Universités partenaires pour le M2 Urbanisme et Expertise internationale, option ‘European Cities’

- Germany, Hamburg, Hafencity University.
- Italy, Milan, Politecnico. English taught master on Urban Planning and Policy Design; Architecture.
- Sweden Malmö, Urban Studies.
- Slovenia, Ljubljana, Faculty of Architecture master’s programme in urban planning.

DEPART EN M2 – AUTRES PARCOURS (AU S3) – M2 AUDE-EP, DETER, ENVIRONNEMENTS URBAINS, PROMU, RECH

Important : les formations en apprentissage/alternance, le M2 Transport et Mobilité, le M2 URBA XP, ainsi que le M2 Urbanisme et Expertise internationale option ‘Villes des Suds’ ne sont pas compatibles avec une mobilité académique.

Destinations possibles :

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Bucarest (Roumanie), Istanbul (Turquie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Valladolid (Espagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Tainan City (Taïwan).
- **MICEFA** : États-Unis et Canada.
- **BCI** : Québec (Canada).

Voir le détail sur le site internet de l’EUP, rubrique ‘International’.

Un projet élaboré dès le M1

Le projet de mobilité doit être élaboré dès le premier semestre de M1. Il s’organise avec les coordinateur·trices RI, et les responsables du parcours de M2 pressenti par l’étudiant·e.

L’étudiant·e doit contacter les deux responsables des RI à la rentrée, puis leur remettre son dossier de candidature(s), composé d’une lettre de motivation pour chaque destination visée (trois maximum), un CV à jour, les relevés de notes de tous les semestres post-bac, et une attestation de langue (langue d’enseignement de l’université d’accueil).

Les candidat·es dont le projet de mobilité est retenu seront informé·es par les coordinateur·trices RI, et devront entamer des démarches administratives selon les instructions reçues.

AIDES A LA MOBILITE

L’Université Gustave Eiffel et l’Université Paris-Est Créteil (UPEC) attribuent des aides à la mobilité.

Les étudiant·es sont orienté·es vers ces guichets par les responsables des RI de l’EUP après validation de leur candidature au départ.

Les critères de classement pour l’attribution des aides sont :

- La pertinence du projet de mobilité.
- Le niveau de langue.
- Les notes obtenues lors de la scolarité antérieure.

En pratique, chaque étudiant·e parvient à obtenir un financement si le projet est validé par les responsables des RI.

Pour le parcours Urbanisme et Expertise internationale, option European Cities, spécifiquement : des bourses du LabEx Futurs Urbains sont versées, sans condition, en complément de la bourse Erasmus, pour les mobilités à Hambourg, Malmö, Milan et Ljubljana.

Pour le parcours RECH, des aides à la mobilité pour terrain de recherche à l'étranger au S4 sont possible via le Graduate Programme du LabEx Futurs Urbains.

AU RETOUR DE LA MOBILITE

Transcription des notes : lorsque le relevé des notes obtenues à l'étranger est transmis par l'université partenaire, il appartient à l'étudiant·e de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP. Il lui appartient également de contacter les secrétariats de l'université d'échange pour obtenir ses notes, voire d'effectuer les démarches de relance en cas de retards.

Rapport réflexif : au retour, les étudiant·es remettent aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Le rapport est à rendre au plus tard le 1er février pour un semestre de mobilité effectué au premier semestre de l'année universitaire, et au plus tard le 1er juillet pour un semestre de mobilité effectué au second semestre de l'année universitaire.

1.10 STAGE ET MÉMOIRE EN MASTER 2

À partir du mois d'avril*, les étudiant·es de Master 2 effectuent un stage en organisme, d'un minimum de trois mois. Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'EUP diffuse des offres de stage et d'emploi via **le Réseau EUP** auxquels les étudiant·es candidatent, principalement entre novembre et mars. Chaque stagiaire a un·e maître·sse de stage dans l'organisme, et un·e tuteur·trice, en général au sein de l'équipe pédagogique du parcours d'inscription.

Le mémoire « de fin d'études », qui inclut à la fois un compte rendu du stage (rapport détaillé) et l'étude d'une question plus théorique et problématisée, est soutenu devant un jury composé d'enseignant·es, et si possible de professionnel·les, au mois de septembre (semaine de rentrée) ou octobre.

*Les dates et la durée minimum requise peuvent varier en fonction des parcours.

Sont évalués :

1. L'accomplissement de la mission effectuée, sa restitution dans le mémoire, la présentation de l'organisme.
2. Une question plus théorique dégagée à partir du stage (lectures, problématisation, recul critique acquis par rapport au travail effectué).
3. L'itinéraire de formation de l'étudiant·e, en fin d'études (itinéraire universitaire, choix des stages, autres activités, compétences).
4. La qualité formelle du mémoire.
5. La présentation orale qui en est faite devant jury.

Le mémoire est un travail personnel. Par conséquent le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, et sanctionné par une exclusion du cycle de formation.

A propos du plagiat

"Il s'agit d'une forme de contrefaçon qui consiste, pour son auteur, à intégrer dans sa production (musique, livre ou tout document) l'intégralité ou des extraits soit de l'œuvre d'un autre auteur sans avoir obtenu son autorisation, soit de l'œuvre produite par des algorithmes génératifs (intelligence artificielle générative). Toutefois lorsque l'étudiant se borne à effectuer de « courtes citations » de textes, destinées à illustrer ses propos, l'autorisation de l'auteur n'est pas nécessaire. Il revient néanmoins à l'étudiant de citer cette source. Une reprise partielle ou intégrale des textes sans citation et sans guillemet est constitutive d'une fraude."

(extrait du REGLEMENT DES EXAMENS 2024-2025 - CAC DU 30 MAI 2024, Université Gustave Eiffel)

1.11 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

FORUM DES METIERS

Jeudi 30 janvier 2025 Coordination : Marie-Paule Rousseau & Sandrine Vazquez.

Le forum des métiers est ouvert à tous les étudiant-es de l'EUP. Il permet de discuter, dans le cadre de petits groupes, avec des professionnelles pour l'essentiel anciens étudiant-es de l'EUP, IUP (Institut d'Urbanisme de Paris) et IFU (Institut Français d'Urbanisme).

Parcours professionnels, évolution des métiers et des secteurs professionnels, contexte de travail sont ainsi abordés.

Il est clôturé par un cocktail permettant de poursuivre de manière plus informelle les échanges.



POUR DES RAISONS DE CAPACITÉ D'ACCUEIL, INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUX ATELIERS, LIEN D'INSCRIPTION COMMUNIQUÉ PROCHAINEMENT.

PLANIFICATION ET STRATÉGIE TERRITORIALE • HABITAT
PROGRAMMATION ET CONCEPTION DE PROJET • TRANSPORTS ET MOBILITÉS
MONTAGE ET CONDUITE D'OPÉRATIONS • PRODUCTION ET DIFFUSION DES SAVOIRS (VOTRE RESSOURCE)
CARRIÈRE À L'INTERNATIONAL • ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ÉCOLE
d'URBANISME
PARIS

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRETEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Junior
URBANISME

BDE3UPI

MASTER 2

Développement urbain intégré : Stratégies et projets (parcours en alternance)

2024-2025

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Responsables du parcours Développement urbain intégré :

Claire ARAGAU (claire.aragau@u-pec.fr)

Yoan MIOT (yoan.miot@univ-eiffel.fr)

Secrétariat pédagogique :

Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr) - 01 71 40 80 90

2.1 PRÉSENTATION DU PARCOURS

Le parcours DUI - Développement Urbain Intégré : stratégies et projets est un parcours en alternance qui forme de futur.es professionnel.les au développement urbain durable intégré, défi de l'action urbaine publique et privée.

Comment conduire le renouvellement des espaces urbains face aux crises environnementales et climatiques, dans un contexte d'austérité des finances publiques, de mutations des rapports entre espaces et sociétés et de nouvelles pratiques tournées vers le recyclage urbain et immobilier pour agir avec la ville déjà-là ? Ces problématiques sont au cœur du parcours DUI.

Il se positionne sur la capacité des professionnel.les à appréhender les transitions écologiques et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnel.les à ces nouveaux enjeux et contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences.

Organisé selon un principe d'alternance entre université et organisme professionnel, le parcours DUI s'appuie sur des modalités de professionnalisation qui articulent savoirs universitaires et expériences professionnelles. Cette alternance est d'autant plus importante que le contexte actuel suppose des innovations qui interpellent la recherche urbaine autant que l'inventivité quotidienne des professionnel.les. L'aller-retour entre université et organisme professionnel (collectivités ou secteur privé) se traduit également par des modalités d'enseignement qui s'appuient sur les situations professionnelles rencontrées par les étudiant-es, et par des modalités de contrôle des connaissances adaptées à la situation spécifique des apprenti-es. Ces modalités placent les étudiant-es/apprenti-es dans une posture pro-active et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

Ce parcours défend une professionnalisation adossée aux savoir-faire de la démarche de recherche pour outiller les futur.es professionnel.les dans leur capacité à explorer et formaliser des problèmes et des enjeux inédits. Ce pari, en apparence contre-intuitif pour un parcours en apprentissage, reçoit de très bons échos tant des partenaires socioéconomiques publics et privés que des étudiant.es.

CONTACTS DU PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Responsable pédagogique :

Claire ARAGAU (claire.aragau@u-pec.fr)

Yvan MIOT (yoan.miot@univ-eiffel.fr)

Suivi des partenariats :

Marie-Paule ROUSSEAU (marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr).

Suivi des apprenti-es :

Paul CITRON (paul.citron@plateau-urbain.com).

Secrétariat pédagogique :

Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr).

Équipe pédagogique : Nadia ARAB, Raffaele BARBATO, Julie CHOURAQUI, Paul CITRON, Gilles CRAGUE, Gilles JEANNOT, Pascal MADRY, Françoise NAVARRE, Martin RAULT, Lhouany SIESSIE, Taoufik SOUAMI, Ana Cristina TORRES, Anthony XIMENEZ, Pierre ZEMBRI, et d'autres universitaires et professionnel.les intervenant ponctuellement.

2.2 DESCRIPTION DES COMPÉTENCES, UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE) ET COURS

ECTS : *European Credit Transfer and Accumulation System* / Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

COMPÉTENCE 1

CONTEXTUALISER, SPATIALISER ET PROBLEMATISER L'ACTION URBAINE

UE 1 - FONDAMENTAUX - CONTEXTUALISER, SPATIALISER ET PROBLEMATISER L'ACTION URBAINE INTEGREE

Semestre	Premier semestre (S3)
ECTS	6

COURS 1 - CONTEXTUALISER L'ACTION URBAINE

Responsable : Anthony Ximenez

Heures	18h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : mise en situation professionnelle (rédaction d'un cahier des charges) visant à rendre compte de l'importance de la contextualisation dans l'exploration de problèmes urbains et territoriaux. Ainsi, l'activité de contextualisation s'effectue de manière multiscalaire et appréhende autant des dimensions spatiales, sociales, économiques que les systèmes d'acteurs.	
METHODES D'ÉVALUATION : évaluation commune avec le cours « Comprendre les acteurs et les cadres d'action », dans le cadre d'une mise en situation professionnelle.	

COURS 2 - COMPRENDRE LES ACTEURS ET LES CADRES D'ACTION

Responsables : Nadia ARAB, Paul CITRON, Françoise NAVARRE

Heures	27h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : séquence centrée sur la connaissance des acteurs de la fabrique urbaine et de leurs conditions d'intervention. Une attention particulière est portée à l'action publique locale : les collectivités, leurs rôles, leurs compétences, leurs évolutions récentes, les finances locales et les principaux termes de l'action publique (une politique, un problème public, un secteur d'action, etc.). Enfin, il s'agira de se familiariser avec la compréhension de ce qu'est « un acteur » et des mécanismes de la coopération inter-acteurs de la transformation urbaine durable.	
METHODES D'ÉVALUATION : évaluation commune avec le cours « Contextualiser l'action urbaine », dans le cadre d'une mise en situation professionnelle.	

**COURS 3 - METHODOLOGIES ET OUTILS DE CONNAISSANCES DES TERRITOIRES
(DIAGNOSTIC, OBSERVATION, EVALUATION, VEILLE, PROSPECTIVE)**

Responsable : Anthony XIMENEZ

Heures	18h
---------------	-----

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : cours croisant apport théorique et méthodologique, sur les outils et méthodes de production d'information et de connaissance territorialisées. Cet enseignement d'observation vise l'acquisition de compétences en analyse territoriale par un travail sur les démarches de diagnostic et l'approfondissement des concepts d'évaluation, de veille et de prospective territoriales. Ce cours accompagne les étudiant-es dans la définition des enjeux territoriaux et dans la mobilisation de la connaissance territoriale pour l'élaboration de l'action.

METHODES D'EVALUATION : l'évaluation, en contrôle continu, s'articule avec le workshop et le cours « Contextualiser l'action urbaine ». Elle consiste en la production d'un diagnostic territorial contextualisé et problématisé au regard de la commande du workshop.

COMPÉTENCE 2

AGIR EN MODE PROJET DANS DES SYSTEMES D'ACTEURS COMPLEXES

UE 2 - AGIR EN MODE PROJET DANS DES SYSTEMES D'ACTEURS COMPLEXES (1/2)

Semestre	Premier semestre (S3)
-----------------	-----------------------

ECTS	6
-------------	---

COURS 1 - METHODOLOGIE ET OUTILS DU MODE PROJET

Responsables : Nadia ARAB, Paul CITRON et Lhouany SIESSIE

Heures	36h
---------------	-----

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : le mode projet est devenu un mode privilégié de l'action publique et privée. Une première séquence de cet enseignement expose les fondements et les grands principes du fonctionnement en mode projet, une deuxième séquence prépare à la méthodologie du projet d'aménagement urbain, la troisième séquence examine le rapport à l'action et au mode projet en situation d'innovation.

METHODES D'EVALUATION : travail de groupe en séance, ou dossier.

COURS 2 - COOPERATION ET JEUX D'ACTEURS

Responsable : Gilles JEANNOT

Heures	9h
---------------	----

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : mobilisation des théories des organisations pour approfondir la compréhension des mécanismes des relations inter-acteurs à partir d'études de cas.

METHODES D'EVALUATION : pas d'évaluation.

UE 5 - AGIR EN MODE PROJET DANS DES SYSTEMES D'ACTEURS COMPLEXES (2/2)

Semestre	Second semestre (S4)
ECTS	9

COURS 1 - REpondre a un Appel a projet / Construire et Repondre a un Appel d'offre

Responsables : Paul CITRON et Lhouany SIESSIE

Heures	15h
<p>PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : le cours vise la connaissance des logiques d'appels à projet et d'appels d'offre. Il s'agit d'explorer les différentes procédures et leurs documents cadres, de se familiariser avec les dossiers, de savoir organiser une consultation, de passer commande ou de répondre à un appel d'offres /à projets. Ce cours passe par l'acquisition de savoirs préalables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exposé des différents types de procédures et de marchés publics. ▪ Exposé de la nature et du contenu des documents contractuels d'un dossier de consultation. ▪ Exposé des documents à remettre par les prestataires. 	
<p>METHODES D'EVALUATION : une mise en situation est proposée à partir de dossiers de consultation réels remis aux étudiant·es (par binôme) où il s'agit d'analyser la commande, de reformuler les objectifs et les attentes, de proposer des modalités de pilotage et d'instances de validation.</p>	

COURS 2 - USAGES, USAGER·ES ET PARTICIPATION

Responsable : Anthony XIMENEZ

Heures	18h
<p>PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : après être revenu, y compris avec un regard distancié et critique, sur les notions d'usages et de participation et leur diffusion dans le champ urbain, cet enseignement prépare les étudiant·es à acquérir un savoir-faire dans l'approche des usages de l'espace et à leur intégration dans la problématisation d'une situation et l'élaboration de solutions.</p>	
<p>METHODES D'EVALUATION : travaux de groupe en séance TD/ou dossier</p>	

COMPÉTENCE 3
INTEGRER DES ENJEUX SOCIAUX, ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

UE 3 - INTEGRER DES ENJEUX SOCIAUX, ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX (1/2)

Semestre	Premier semestre (S3)
ECTS	6

Après une introduction au développement urbain intégré (Nadia Arab, Romain Briot et Yoan Miot) l'UE 3 est organisée autour de deux enseignements, l'un centré sur l'intégration de l'industrie et des entreprises dans les espaces urbains, condition de la cohésion par l'emploi et l'autre sur l'urbanisme de gestion comme mode de transformation et d'amélioration des espaces déjà urbanisés.

COURS 1 - Développement urbain intégré : économie et emploi
Responsables : Gilles CRAGUE

Heures	27h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : ce cours explore les problématiques liées aux enjeux économiques de l'urbanisme et de l'aménagement, en s'appuyant en particulier sur des exemples d'actions intégrées et leurs stratégies (stratégies urbaines intégrées). Cette dimension sera notamment abordée via des études de cas et/ou des visites de terrains.	
METHODES D'EVALUATION : l'évaluation s'effectuera en contrôle continu.	

COURS 2 - Urbanisme de gestion
Responsable : Hélène DANG VU

Heures	21h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : cet enseignement a pour objectif de sensibiliser aux opérations de transformation et organisation de l'espace urbain dont les modalités procèdent avant tout de la transformation de la ville déjà là par la gestion des espaces urbanisés, selon des logiques qui placent le fonctionnement et l'usage des espaces au cœur de leur démarche.	
METHODES D'EVALUATION : l'évaluation s'effectuera en contrôle continu.	

UE 4 - WORKSHOP

Semestre	Premier semestre (S3)
ECTS	12

WORKSHOP

Responsables : Claire ARAGAU et Yoan MIOT

Heures	82h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : le workshop met en œuvre une démarche de recherche-action pour explorer, identifier et comprendre des problèmes concrets liés à des stratégies et/ou enjeux de développement urbain intégré à l'échelle de projets	

opérationnels et/ou d'élaboration de politiques publiques territorialisées. Il s'agit de produire de la connaissance sur les problèmes posés par le développement urbain intégré et d'explorer et concevoir des approches adaptées. Les apprenti-es travailleront sur un ou des cas proposés par un ou des partenaires professionnels. Le travail conduit par les étudiant-es sera articulé à d'autres enseignements du parcours notamment ceux en liens avec les méthodes de la connaissance des territoires et avec les méthodes de la coopération et de la participation.

Le workshop se traduit par la réalisation d'un rapport et s'achève par une journée d'études dite « Les Ateliers du Développement Urbain Intégré ». À destination du milieu professionnel et académique, cette journée est conçue, organisée et animée par les étudiant-es. Il s'agira, à partir du travail conduit et d'interventions de professionnelles et chercheurs et chercheuses, de valoriser le travail de workshop et de mettre en discussion des enjeux et problèmes spécifiques posés par des démarches de développement urbain intégré.

METHODES D'EVALUATION : évaluation collective et individuelle des travaux menés dans le cadre de la réponse à la commande et dans la conception et mise en œuvre de la journée d'études.

UE 6 - INTEGRER DES ENJEUX SOCIAUX, ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX (2/2)

Semestre	Second semestre (S4)
ECTS	9

SEMINAIRES THEMATIQUES

Heures	112h
---------------	------

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : ensemble de séminaires thématiques d'une à deux journées chacun. Ils ont chacun pour objectif d'aborder un secteur d'action publique pour en expliquer le fonctionnement spécifique et pour explorer les enjeux et/ou problèmes de développement urbain intégré qui y sont associés. Six thématiques seront explorées à travers des enseignements approfondis :

- Action sur le commerce existant.
- Transition écologique et développement urbain intégré.
- Mobilité, espaces publics au prisme de la transition écologique.
- Cohésion au prisme du développement urbain intégré.
- Santé et territoires.
- Projets urbains intégrés.

METHODES D'EVALUATION : parmi les différents séminaires suivis, les étudiant-es réaliseront trois travaux : l'un obligatoire (projets urbains intégrés), les deux autres au choix parmi les séminaires Transition écologique, Mobilité, Cohésion ou Santé.

VOYAGE D'ETUDES

Heures	20h
---------------	-----

PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : le voyage d'études a pour but, sur une semaine, d'explorer *in situ* la question du développement intégré.

METHODES D'EVALUATION : réalisation collective d'un carnet de voyage.

UE 7 – MEMOIRE ET ATELIER D'ANALYSE DE PRATIQUES

Semestre	Second semestre (S4)
ECTS	12

SEMINAIRE D'ACCOMPAGNEMENT METHODOLOGIQUE A LA REALISATION D'UN MEMOIRE	
Responsables : Hélène DANG-VU	
Heures	10h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : accompagnement méthodologique des étudiant-es dans la réalisation du mémoire de fin d'études, adossé aux expériences professionnelles en alternance. Outre un rappel des principes de réalisation d'un mémoire, le séminaire accompagnera les étudiant-es dans l'identification d'une problématique de développement urbain intégré.	
METHODES D'EVALUATION : évaluation du mémoire et de sa soutenance.	

ATELIER D'ANALYSE DE PRATIQUES	
Responsables : Paul CITRON et Yoan MIOT	
Heures	30h
PRESENTATION SUCCINCTE DU COURS : l'atelier d'analyse de pratiques est une démarche de formation mettant au cœur des apprentissages la réflexivité des étudiant-es en particulier à partir de leur expérience professionnelle en alternance. L'atelier d'analyse de pratiques consiste donc à travailler sur des problèmes concrets, tirés des situations professionnelles des étudiant-es, tout en permettant de faire un retour sur les savoirs et savoir-faire acquis lors des enseignements pratiques et théoriques.	
METHODES D'EVALUATION : l'atelier d'analyse de pratique donne lieu à l'élaboration d'un portfolio par les étudiant-es, témoin et support de l'engagement dans le monde des praticien-nes. Il sera examiné au moment de la soutenance de fin d'études (mémoire et portfolio).	

2.3 EMPLOI DU TEMPS DE L'ANNÉE 2024-2025

PREMIER SEMESTRE (S3) – principale salle de cours : A120.

Les salles A116 et A117 sont des salles supplémentaires pour les travaux en groupes.

Le premier semestre de l'année de Master 2 équivaut au troisième semestre du Master, dans son ensemble (S3).

	09-sept Lundi	10-sept Mardi	11-sept Mercredi	12-sept Jeudi	13-sept Vendredi
9h30 - 12h30	Rentrée DUI - 10h	Workshop - C. Aragau / Y. Miot - Présentation de la commande	Les acteurs du DUI - N. Arab	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - P. Citron	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - R. Chesneau
14h - 17h	Introduction au développement urbain intégré - Y. Miot	Introduction au développement urbain intégré - Y. Miot	Workshop - C. Aragau / Y. Miot	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - P. Citron	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h - 18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie
	16-sept Lundi	17-sept Mardi	18-sept Mercredi	19-sept Jeudi	20-sept Vendredi
9h30 - 12h30	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - P. Citron	Contextualiser l'action urbaine - A. Ximenez Salles A120 / A119	Workshop - C. Aragau / Y. Miot	Contextualiser l'action urbaine - A. Ximenez Salles A120 / A119	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - R. Chesneau
14h - 17h	Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A116		Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A116		Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h - 18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie
	23-sept Lundi	24-sept Mardi	25-sept Mercredi	26-sept Jeudi	27-sept Vendredi
9h30 - 12h30	Workshop - Terrain - C. Aragau / Y. Miot				Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
14h - 17h					
17h - 18h					
	30-sept Lundi	01-oct Mardi	02-oct Mercredi	03-oct Jeudi	04-oct Vendredi
9h30 - 12h30	Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A116	Contextualiser l'action urbaine - A. Ximenez Salles A120 / A119	Workshop - C. Aragau / Y. Miot	Finances locales - F. Navarre	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - R. Chesneau
14h - 17h	Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A116		Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A116	Finances locales - F. Navarre	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h - 18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie
	07-oct Lundi	08-oct Mardi	09-oct Mercredi	10-oct Jeudi	11-oct Vendredi
9h30 - 12h30	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - R. Chesneau	Préparation examen UE1 Salles A120 / A116 / A117	Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A119	Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A119	Workshop - C. Aragau / Y. Miot
14h - 17h	Préparation examen UE1 - A. Ximenez Salles A120 / A116 / A117	EXAMEN FINAL UE1 - C. Aragau, P. Citron, Y. Miot, A. Ximenez	Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A119	Finances locales - F. Navarre	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h - 18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie
	28-oct Lundi	29-oct Mardi	30-oct Mercredi	31-oct Jeudi	01-nov Vendredi
9h30 - 12h30	Atelier d'analyse de pratiques - P. Citron / Y. Miot	Workshop - C. Aragau / Y. Miot Salles A120 / A119	Workshop - C. Aragau / Y. Miot Salles A120 / A119	Workshop - C. Aragau / Y. Miot Salles A120 / A119	Férié
14h - 17h	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - R. Chesneau	Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A119	Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A119	Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A119	
17h - 18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	

	04-nov Lundi	05-nov Mardi	06-nov Mercredi	07-nov Jeudi	08-nov Vendredi
9h30 - 12h30	Workshop - C. Aragau / Y. Miot Salles A120 / A119	Workshop - Restitution intermédiaire Salles A120 / A119	La coopération en urbanisme - N. Arab	Workshop - C. Aragau / Y. Miot	La coopération en urbanisme - N. Arab
14h - 17h	Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A119		La coopération en urbanisme - N. Arab	Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A119	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague Salle A219
17h - 18h	Travail en autonomie		Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie
	25-nov Lundi	26-nov Mardi	27-nov Mercredi	28-nov Jeudi	29-nov Vendredi
9h30 - 12h30	Atelier d'analyse de pratiques - P. Citron / Y. Miot	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague Amphi Salle A017	Méthodologie et outils du projet urbain - L. Siessie	Workshop - C. Aragau / Y. Miot Salles A120 / A119	Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A119
14h - 17h	Workshop - C. Aragau / Y. Miot	Méthodologie et outils du projet - L. Siessie	Méthodologie et outils du projet urbain - L. Siessie	Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A119	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h - 18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie
	02-déc Lundi	03-déc Mardi	04-déc Mercredi	05-déc Jeudi	06-déc Vendredi
9h30 - 12h30	Workshop - C. Aragau / Y. Miot	Workshop - C. Aragau / Y. Miot Salles A120 / A119	Workshop - C. Aragau / Y. Miot Salles A120 / A119	Workshop - C. Aragau / Y. Miot Salles A120 / A119	Workshop - Restitution finale - C. Aragau / Y. Miot Salles A120 / A119
14h - 17h	Travail en autonomie - Workshop	Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A119	Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A119	Travail en autonomie - Workshop Salles A120 / A119	
17h - 18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	
	06-janv Lundi	07-janv Mardi	08-janv Mercredi	09-janv Jeudi	10-janv Vendredi
9h30 - 12h30	Atelier d'analyse de pratiques - P. Citron / Y. Miot	Méthodologie et outils du mode projet - L. Siessie	Innovation et conduite de projets - N. Arab	Urbanisme de gestion Vu H. Dang	Innovation et conduite de projets - N. Arab
14h - 17h	Coopération et jeux d'acteurs - J. Chouraqui	Méthodologie et outils du mode projet - L. Siessie	Urbanisme transitoire et expérimental - P. Citron		Coopération et jeux d'acteurs - J. Chouraqui
17h - 18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie		Travail en autonomie
	13-janv Lundi	14-janv Mardi	15-janv Mercredi	16-janv Jeudi	17-janv Vendredi
9h30 - 12h30	Urbanisme de gestion Vu H. Dang	Urbanisme de gestion Vu H. Dang	Urbanisme transitoire et expérimental - P. Citron	Innovation et conduite de projets - N. Arab	Innovation et conduite de projets - N. Arab
14h - 17h			Urbanisme transitoire et expérimental - P. Citron	Urbanisme de gestion Vu H. Dang	Coopération et jeux d'acteurs - J. Chouraqui
17h - 18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Bilan du semestre

2.4 CALENDRIER D'ALTERNANCE 2024-2025

SEMAINE	du	au	LU	MA	ME	JE	VE
37	9-sept-24	15-sept-24	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
38	16-sept-24	22-sept-24	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
39	23-sept-24	29-sept-24	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
40	30-sept-24	6-oct-24	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
41	7-oct-24	13-oct-24	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
42	14-oct-24	20-oct-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
43	21-oct-24	27-oct-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
44	28-oct-24	3-nov-24	Cours	Cours	Cours	Cours	FERIE
45	4-nov-24	10-nov-24	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
46	11-nov-24	17-nov-24	FERIE	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
47	18-nov-24	24-nov-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
48	25-nov-24	1-déc-24	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
49	2-déc-24	8-déc-24	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
50	9-déc-24	15-déc-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
51	16-déc-24	22-déc-24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
52	23-déc-24	29-déc-24	Entreprise	Entreprise	FERIE	Entreprise	Entreprise
1	30-déc-24	5-janv-25	Entreprise	Entreprise	FERIE	Entreprise	Entreprise
2	6-janv-25	12-janv-25	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
3	13-janv-25	19-janv-25	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
4	20-janv-25	26-janv-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
5	27-janv-25	2-févr-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
6	3-févr-25	9-févr-25	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
7	10-févr-25	16-févr-25	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
8	17-févr-25	23-févr-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
9	24-févr-25	2-mars-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
10	3-mars-25	9-mars-25	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
11	10-mars-25	16-mars-25	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
12	17-mars-25	23-mars-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
13	24-mars-25	30-mars-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
14	31-mars-25	6-avr-25	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
15	7-avr-25	13-avr-25	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
16	14-avr-25	20-avr-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
17	21-avr-25	27-avr-25	FERIE	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
18	28-avr-25	4-mai-25	Cours	Cours	Cours	FERIE	Cours
19	5-mai-25	11-mai-25	Cours	Cours	Cours	FERIE	Cours
20	12-mai-25	18-mai-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
21	19-mai-25	25-mai-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
22	26-mai-25	1-juin-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	FERIE	Entreprise
23	2-juin-25	8-juin-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
24	9-juin-25	15-juin-25	FERIE	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
25	16-juin-25	22-juin-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
26	23-juin-25	29-juin-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
27	30-juin-25	6-juil-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
28	7-juil-25	13-juil-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
29	14-juil-25	20-juil-25	FERIE	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
30	21-juil-25	27-juil-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
31	28-juil-25	3-août-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
32	4-août-25	10-août-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
33	11-août-25	17-août-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	FERIE
34	18-août-25	24-août-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
35	25-août-25	31-août-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
36	1-sept-25	7-sept-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
37	8-sept-25	14-sept-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
38	15-sept-25	21-sept-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
39	22-sept-25	28-sept-25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
40	29-sept-25	30-sept-25	Cours	Entreprise			

Lieu de formation : École d'Urbanisme de Paris (EUP).

Rentrée à l'EUP : 9 septembre 2024.

Période des comités de pilotage : janvier 2025.

Période de Jury semaine 1 : février 2025.

Période de Jury semaine 2 : octobre 2025.

Période de soutenance : septembre 2025.

Fin de formation : 30 septembre 2025.

L'apprenti-e dispose de trois mois (sous réserve de valider le cursus antérieur requis) avant le début de la formation pour débiter son contrat d'apprentissage.

Attention : pendant la durée du contrat d'apprentissage, 25% du temps de formation sont obligatoires.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Urbanisme de Paris

2024-2025

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE	p. 39
3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	p. 44
3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES	p. 45
3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	p. 49
3.5 VENIR À L'EUP	p. 52



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenüe. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur-es,
- Maître-sses de conférences,
- Professionnel·les associé-es,
- Attaché-es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant-es (doctorant-es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant-es de l'EUP habilité-es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

ADISSON Félix

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Foncier et immobilier publics - Rente foncière - Méthodes comparatives - Aires géographiques : France, Italie, Brésil.

ALDHUY Julien

Politiques, discours et pratiques du développement territorial e (région, territoire, métropoles, grands projets) - Stratégie, planification et projet urbain et/ou de territoire en contexte de transition socio-écologique (acteurs, dispositifs et ressources) - Grands projets, grands équipements ou grandes infrastructures et pouvoirs urbains - Recompositions territoriales et changement socio-spatial.

ARAB Nadia

Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Friches et vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive.

ARAGAU Claire

Développement territorial: planification, territoires de projet et gouvernances - Dynamiques périurbaines- Arbitrages fonciers à l'heure du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) - Pavillonnaire et densification- Agriculture urbaine et métropolitaine.

ARTIOLI Francesca

Foncier et immobilier public - Transformations du logement - Ville et numérique - Sociologie politique de l'action locale - Méthode comparative - Villes européennes.

BALLIF Florine

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Approches décoloniales - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

BARON Nacima

Gouvernance mult niveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

BOGNON Sabine

Politiques urbaines environnementales - Métabolisme territorial - Nature - Alimentation - Gestion des espaces urbains - Histoire de l'environnement urbain.

CARRIOU Claire

Politiques de l'habitat - Alternatives habitantes - Expérimentations institutionnelles dans la production et la gestion de l'habitat - Histoire du logement - Participation et mobilisations habitantes - Aires géographiques : France, Europe.

CERDÀ BENEITO Gonçal

Mobilité quotidienne, parents, familles monoparentales, espaces publics de mobilité et transports, genre, Île-de-France, contexte espagnol.

CHAPLAIN Alix

Transition énergétique ; Inégalités et accès aux services urbains essentiels ; Gouvernance urbaine ; Villes des Suds ; Liban

CHESNEAU Richard

Espaces publics, parcs, États-Unis, nature en ville, gouvernance.

CITRON Paul

Immobilier d'activités d'intérêt écologique et sociétal – Ville solidaire – Stratégies de transitions – Urbanisme transitoire – promotion immobilière

CLERVAL Anne

Gentrification – Ségrégation – Dynamiques socio-spatiales – Rapports sociaux de domination.

COUDROY DE LILLE Laurent

Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain – Patrimoines – Terminologie et langages – Opérations d'urbanisme – Aires géographiques : Espagne.

COURMONT Antoine

Villes et Numérique – Smart Cities – Data – Plateformes – Stratégies numériques des territoires – Sociologie du numérique – Transports et mobilité – Gouvernance et action publique

DANG VU Hélène

Projets urbains – Acteurs et Professions de l'aménagement – Urbanisme universitaire.

DAUBAS Charles

Maîtrise d'œuvre urbaine – Conduite opérationnelle du projet urbain – Stratégie urbaine – Outils et techniques de représentation.

DESROUSSEAUX Maylis

Droit de l'environnement – droit de l'urbanisme – artificialisation – sobriété foncière – qualité des sols – patrimoine commun

DE TILIÈRE Guillaume

Lien entre les transports, la mobilité et – Planification des transports, études des projets bus, tramway, métro et ferroviaire; conception de grands projets de transport – Programmation des gares et pôles d'échanges.

DIDIER Sophie

Pouvoir – Gouvernance métropolitaine – Temps moyen des dynamiques urbaines et de l'élaboration des politiques publiques – Comparatisme Nord/Sud – Circulation internationale des modèles – Aires géographiques : Afrique émergente, Amérique du Nord.

DIXON Lauren

Drogues, urbanisme critique, inégalités sociales et rapports de pouvoir, gouvernance urbaine, urbanisme participatif, Amérique du Nord

DORSO Franck

Sociologie – Anthropologie sociale – Informalités – Processus de patrimonialisation – Normes – Transgressions – Sociologie de la transaction sociale.

GARDESSE Camille

Sociologie urbaine et dynamiques démographiques – Méthodologie des sciences sociales – Participation des habitants dans les projets urbains – Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités – Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.

IDT Joël

Projets urbains – Régulation de l'action collective – Jeu d'acteurs – Politique et technique – Urbanisme rural

JAGLIN Sylvy

Infrastructures et services urbains ; changements socio-écologiques et gestion des réseaux urbains ; enjeux et politiques énergétiques ; pratiques de consommation (eau, énergie) ; précarité hydrique et énergétique. Aires géographiques : France, Afrique subsaharienne ; villes des Suds

JARRIGEON Anne

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains - Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

KORSU Emre

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilitaires - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

LAPALUD Pascale

Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genré - Approche sensible - Innovation - Budget genré - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

LE NÉCHET Florent

Articulation transport / aménagement sur le temps long. Systèmes de villes. Pratiques de mobilité. Report modal. Accessibilité. Analyse spatiale. Modélisation des transports. Données et enquêtes de mobilité..

LELÉVRIER Christine

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

MERCIER Stéphane

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée.

MIOT Yoan

Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

MONNET Jérôme

Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

NAVARRE Françoise

Finances publiques locales (et intercommunalités) - Économie de l'aménagement - Services publics locaux - SIG - Outil d'aide à la représentation, à l'analyse et à la décision.

NOYÉ Christophe

Logement social - Politiques locales de l'habitat - Peuplement - Attribution du logement social - Diagnostic de l'habitat

ORILLARD Clément

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

PASSALACQUA Arnaud

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

PÉTILLOT Anne

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

RACHMUEHL Virginie

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

REDOUTEY Emmanuel

Stratégie urbaines et territoriales - Démarches de programmation urbaine - Métiers de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage - Sobriété foncière - Transformation/adaptation des patrimoines bâtis - Sociologie urbaine - Risques naturels - Expérimentations architecturales et urbaines

ROSSIGNOL Lilite

Care, vulnérabilités résidentielles ; dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles, socialisations spatiales ; approches biographiques ; Ile-de-France

RUNET-ARNOUX Pablo

Habitat - Immigrés, réfugiés - Intégration sociale et économique -Précarité

SIESSIE Lhouany

Management de projets urbains - Aménagement, consultations et marchés publics - Montage d'opération - Planification opérationnelle - Ingénierie de la maîtrise d'œuvre urbaine - OPCU (Ordonnancement pilotage et coordination urbaine) - Ingénierie des projets de transport - Développement économique.

SIMON Gwendal

Tourisme, loisirs, culture, acteurs de la philanthropie, pratiques de mobilités, accès à la ville

SIMONNEAU Claire

Foncier et logement dans les Suds - Informalités urbaines - Communs dans l'habitat (coopératives, community land trusts) - Production urbaine, Gouvernance et action publique dans les Suds - Circulation internationale des modèles d'urbanisme

SOUAMI Taoufik

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

STRANSKY Vaclav

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

TORRES Ana Cristina

Production de la nature urbaine - Gestion de la nature urbaine - Écologie urbaine - Écologie politique urbaine - Justice environnementale urbaine - Conflits et luttes environnementales urbaines - Conservation de la biodiversité - Nature - Biodiversité.

VANIER Martin

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

VIVANT Elsa

Urbanistes au travail; écritures documentaires; politiques de drogues; marginalités et vulnérabilités; États-Unis

WENGLENSKI Sandrine

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

Anthony XIMENEZ

Projet urbain ; programmation et conception urbaines ; histoire de l'urbanisme ; formes urbaine ; renouvellement urbain ; enjeux du care en urbanisme

ZEMBRI Pierre

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs - Libéralisation.

ZEPF Marcus

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

<p>ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS</p> <p>Septembre 2024</p>	<p>CO-DIRECTEURS Jérôme Monnet (Université Gustave Eiffel)</p> <p>Arnaud Passalacqua (UPEC)</p>	
<p>ASSISTANCE DE DIRECTION Gestion des vacataires d'enseignement Khadija Mechety khadija.mechety@univ-eiffel.fr</p>	<p>CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIVES Nicolas Loisel nicolas.loisel@u-pec.fr</p>	<p>SERVICE PARTENARIATS Chargée de mission Relations avec les partenaires professionnels et Formation continue Marie-Paule Rousseau marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr</p>
<p>SERVICE FINANCIER Gestion des commandes pédagogiques Suivi des voyages d'études en cours de recrutement</p>	<p>SERVICE DE LA SCOLARITÉ Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des inscriptions administratives et pédagogiques, réservations des salles (demandes internes), organisation des études et des jurys</p> <p>Valérie Camard M2 PROMU, M2 DUI, M2 Environnements valerie.camard@univ-eiffel.fr 01 71 40 80 90</p> <p>Marie-Claude Goïame M1, M2 AUDE marie-claude.goïame@univ-eiffel.fr</p> <p>Noura Badaoui M2 HRU, M2 TM, M2 Recherche, M2 URBA XP activités communes (M2) noura.badaoui@u-pec.fr</p> <p>Marie-Claire Coco M2 DETER, M2 Expertise internationale, scola-eup@u-pec.fr 01 71 40 80 34</p> <p>SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE Gestion administrative des stagiaires, informations, gestion des inscriptions, admissions Marie-Claire Coco - M2 MOPU fc-eup@u-pec.fr</p>	<p>RELATIONS INTERNATIONALES Valorisation et développement à l'international de l'EUP et du Lab'Urba Aurélié Messias aurelie.messias@u-pec.fr</p>
<p>BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE Aide à la recherche de stages Conventions de stage Gestion de l'annuaire des anciens.nes diplômés et des étudiants Sandrine Vazquez sandrine.vazquez@u-pec.fr</p>	<p>CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS » Animation scientifique de la Chaire Guillaume Lacroix guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr</p>	<p>PROGRAMME E-CITY François Folliet Assistante à la direction du programme E-city francois.folliet@u-pec.fr</p> <p>Ryma Hachi Ingénieure de recherche E-city ryma.hachi@u-pec.fr</p>
<p>SERVICE COMMUNICATION Organisation de l'évènementiel Site web et réseaux sociaux Éditions de documents de communication Marine Batista marine.batista@u-pec.fr</p>	<p>BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER Consultation du fonds ancien, aide à la recherche bibliographique José Mayorga jose.mayorga@u-pec.fr</p>	

3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

- BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle est présent au sein de l'EUP.

- Sur RDV, la chargée de ce service conseille et accompagne les étudiant·es dans la recherche de stage afin de faciliter l'entrée dans le monde professionnel.
- Le « **Réseau EUP** » est un réseau de la communauté de l'EUP réunissant étudiant.es, enseignant.es, diplômé.es et professionnel.les. C'est également une plateforme d'offres de stage et d'emploi.
<http://www.reseau.eup.fr/>
- La gestion administrative des conventions de stage est gérée par le BAIP via **Pstage**.
<https://www.eup.fr/formations/stages-baip-reseau-eup>
- Des enquêtes d'insertion de l'EUP sont réalisées par le BAIP et consultables sur le site de l'EUP.
- <https://www.eup.fr/formations/insertion-professionnelle>

Responsable : Sandrine Vazquez - Bureau A209

Courriel : baip-urbanisme@u-pec.fr

- CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché·es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant·es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

- L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>
- L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2
Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : vie.etudiante@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

- Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15
- Mardi : 10h-21h15
- Jeudi : 9h-21h45
- Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : association@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

- ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau OV100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

VOTRE CONTACT A L'EUP

Référente handicap : Sabine Hermenault – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : sabine.hermenault@u-pec.fr

- ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant·es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université : nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacune d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de **prendre l'habitude de la consulter très régulièrement** pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

- SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant·es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

- RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau OS036, bâtiment COPERNIC

Courriel : Christelle.Otin@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE POËTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée.

Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

BIBLIOTHEQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h
- Mardi : 10h-20h
- Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr/vie-de-campus/bibliotheques>

BIBLIOTHEQUE DU MAIL DES MECHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

CENTRE DE DOCUMENTATION ET MEDIATHEQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous et toutes les étudiant.es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

- AIDES FINANCIERES

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

- RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

- CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.
- L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.
- Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) — Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

• ASSOCIATIONS ETUDIANTES - RESEAU D'ANCIENS ET ANCIENNES



LE BUREAU DES ETUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioeup.fr

→ <https://www.junioeup.fr/>



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>



L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômé-es. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômé-es en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com

3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

« OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante¹ ». Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

« HARCELEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante². »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

« AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte³ »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

¹ Article 621-1 du Code Pénal.

² Article 222-33 du Code Pénal.

³ Article 222-22 du Code Pénal.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de façon délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

LES SPECIFICITES LIEES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant-es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant-es et les étudiant-es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

2. QUE FAIRE ?

SI VOUS ETES VICTIME :

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami-es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établissez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

SI VOUS ETES TEMOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

3. RESSOURCES ET CONTACTS

À L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT :

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>

- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
→ échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :
→ Guide pratique pour s'informer et se défendre :
<http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

À L'UNIVERSITÉ :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : vieetudiante.harcèlement@univ-eiffel.fr
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : egalite@u-pec.fr
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

À L'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre depuis 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiant-es de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiant-es de M1 :
https://youtu.be/4DTDxKE_3JA
- Rédaction du présent texte.

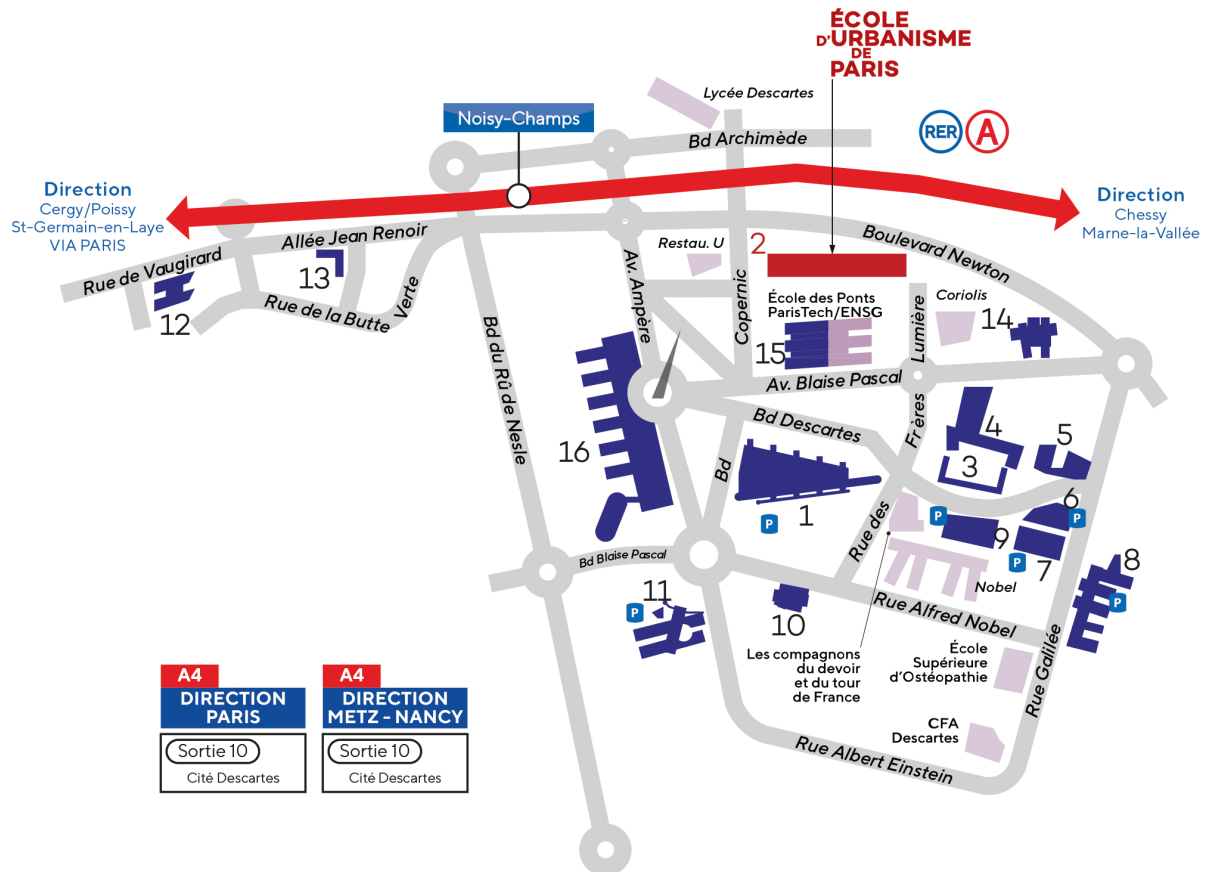
Ce plan d'action se poursuit en 2024-2025 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

3.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne**
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Date de publication : Septembre 2024

